

Fédération Finistérienne
des Sociétés
de Pêcheurs à la Ligne
(Journal Officiel du 23 Novembre 1920)

La rle
Marseille. Pension "Les Arcades" 177. Rue Paradis

3 février 1929

Sociétés de Pêche de :

BANNALEC, BRASPARTS, BREST

CARHAIX, CHATEAULIN, CHATEAUNEUF-DU-FAOU, CONCARNEAU

DAOULAS, LANDERNEAU, LE HUELGOAT, LESNEVEN

MORLAIX, PLOUDEMÉZEAU, PONT-AVEN, PONT-CROIX, PONT-L'ABBÉ

QUIMPER, QUIMPERLÉ, ROSFORDEN, SAINT-RENAN, SCAËR

Monsieur,

M^r Chuto, armurier à Quimper, vient de me faire part de la conversation que vous avez eue ensemble au sujet du barrage du Stangala et il m'a semblé qu'il pourrait être intéressant de vous mettre au courant de ce que nous avons fait pour cette question, dont je m'occupe depuis un an environ.

Nous avons pu obtenir :

- 1° un avis défavorable de la direction générale des eaux et forêts, au ministère de l'agriculture,
- 2° un vœu défavorable du syndicat d'initiative de Cornouaille et de l'union des syndicats d'initiative du Finistère,
- 3° un vœu défavorable de notre fédération et du comité départemental de pêche, réuni à la préfecture en octobre dernier,
- 4° un avis défavorable du conseil municipal de la ville de Quimper.

Ces divers vœux et avis seront versés, avant le 11 février jour de la clôture de l'enquête, à la mairie de Quimper.

D'un autre côté, et après avoir préparé l'opinion publique par un article paru dans la dépêche de Brest, nous recueillons, en ce moment, chez M^r Chuto, des signatures pour une pétition qui sera également déposée à la mairie de Quimper avant la

cloture de l'enquête et vous pourriez, peut être, agir d'une façon analogue, en ce qui concerne vos environs.

Ayant été souffrant et ne pouvant encore me mettre en route, je compte néanmoins arriver assez à temps à Quimper pour donner mon opinion à certaines personnes de la commission d'enquête et de la commission départementale.

Vous voyez donc que nous marchons à fond dans la circonstance, n'ignorant pas la puissance financière de la C^{ie} Eston soutenue, en la circonstance, par l'inspecteur général de forces hydrauliques.

Le projet en question est déplorable parcequ'il ruine la pêche et un site touristique, il ne répond à aucune nécessité immédiate, n'aura pas d'effet sur le prix de revient de l'électricité et est une menace pour Quimper, en cas de rupture de la digue. Il est, du reste, lamentable de ruiner une rivière, quand on peut utiliser la marée.

M^r Chuto n'ayant fait part de vos aimables intentions, à l'égard de notre fédération, je vous en remercie à l'avance et vous laisse le soin de vouloir bien régler cette question avec lui, lorsque vous aurez l'occasion de vous rendre à Quimper. Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Layrle

M^r Layrle, président de la fédération, 19 Rue Bourg la Bourge, à Quimper

Sociétés de Pêche de :

BANNALEC, BRASPARTS, BREST
CARHAIX, CHATEAULIN, CHATEAUNEUF-DU-FAOU, CONCARNEAU
DAOULAS, LANDERNEAU, LE HUELGOAT, LESNEVEN
MORLAIX, PLOUDALMÉZEAU, PONT-AVEN, PONT-CROIX, PONT-L'ABBÉ
QUIMPER, QUIMPERLÉ, ROSPODEN, ST-POL-DE-LÉON, SCAËR

Adresses :

Président de la Fédération,
19, Rue Bourg-les-Bourgs, à Quimper.
Trésorier de la Fédération,
5, Rue du Styvel, à Quimper.

(Compte Chèque postal Rennes 8886).

Quimper le 20 juin 1924

Monsieur,

Je vous remercie, au nom des pêcheurs, pour
la somme de 12⁵⁰⁰ francs que vous avez
bien voulu nous verser à titre de premier
acompte de votre don de 25⁰⁰⁰ francs.

M^r Bouilloux Esfont, à qui j'avais écrit
pour savoir si nous pourrions considérer l'affaire du Stangala
comme définitivement terminée, m'ayant répondu qu'il n'en
était rien, je me suis rendu à l'assemblée générale du syndicat
d'initiative de Quimper et il a été entendu que le syndicat
marcherait, de nouveau, avec nous contre le prochain projet.
Je me suis, du reste, rendu le 13 mai aux ponts et chaussées
avec un membre du syndicat d'initiative pour prendre
connaissance du nouveau projet, mais l'ingénieur nous
a indiqué qu'il n'était pas encore défini et qu'il
préviendrait le syndicat d'initiative de ce dépôt. Le
syndicat n'étant pas prévenu, à la date de ce jour, nous
supposons que le projet n'est pas encore aux ponts
et chaussées.

D'un autre côté, je viens de voir aujourd'hui le conservateur des eaux et forêts qui m'a paru tout acquis, il regrette seulement le changement de préfet le précédent ayant donné un avis défavorable au projet primitif.

Je suis tout disposé à examiner, avec vous, le nouveau projet de chute d'eau et j'espère que nous arriverons, encore, à éviter un barrage, contraire à nos intérêts respectifs.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Payre